

**Gilles CHOMEL**  
2 av de Lattre de Tassigny  
06400 CANNES

Cannes, le 12/11/22

Monsieur le Maire de Cannes  
Place Cornut-Gentille  
06400 CANNES

Objet : Chantier de remplacement du collecteur EU de La Croisette

Monsieur le Maire de Cannes

Je connais et j'apprécie votre souci de réagir aux questionnements des Cannois et le soin que vous apportez à y répondre aussi je me permets de vous demander 3 éclaircissements relatifs au chantier qui vient de débuter récemment (15/10/22) du creusement de la nouvelle buse des égouts sous le quai St-Pierre, les Allées et La Croisette.

- Une fois le tronçon Saint-Pierre/Allées/Croisette achevé, la Ville de Cannes a-t-elle l'intention de poursuivre le remplacement du collecteur sous le boulevard du Midi-Louise-Moreau jusqu'à la station d'épuration AquaViva ?

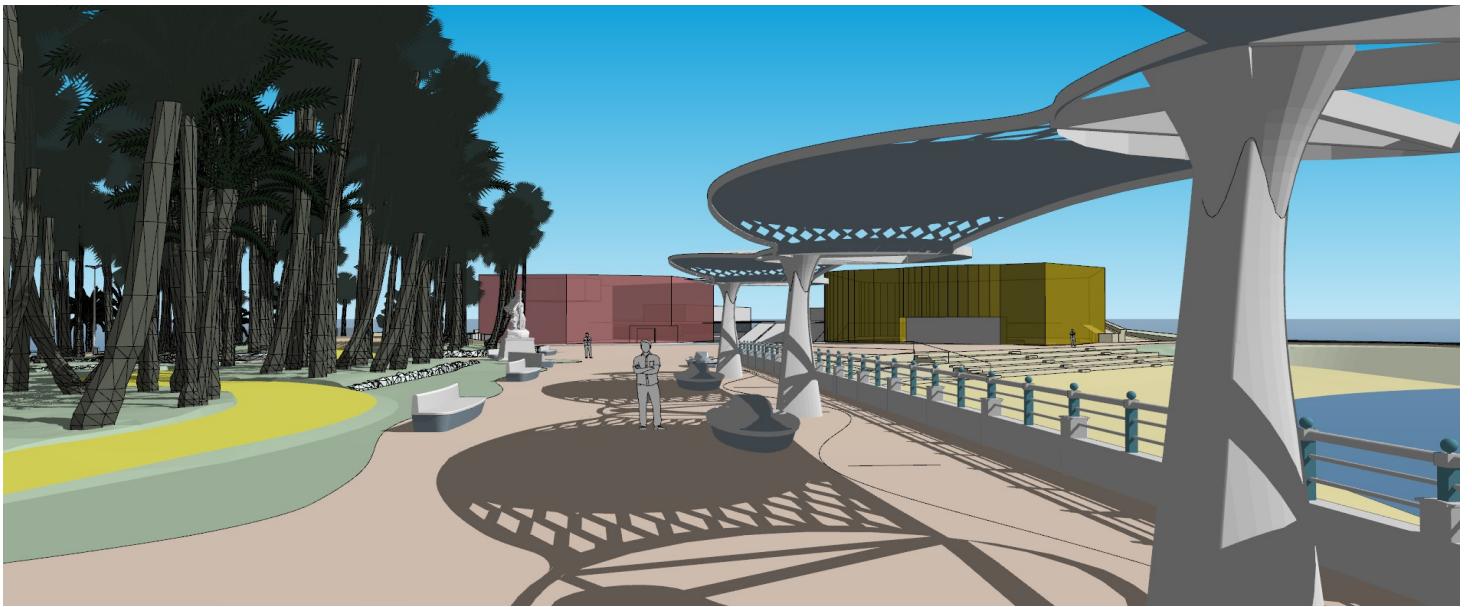
- La Ville de Cannes a-t-elle l'intention de profiter de ces travaux d'un nouveau collecteur pour réaliser une nouvelle station de relevage des égouts en déplaçant l'actuelle située à côté de la rampe Joséphine Baker (que j'avais vivement contestée avant et au moment de son édification) afin de libérer les possibilités d'aménagement de notre belle péninsule Laubeuf ?

- Dans cette hypothèse, pouvez-vous préciser où se situera la nouvelle station de relevage ? On est en droit de penser qu'elle prendra place à l'emplacement précis où le chantier de la tête de ligne du creusement du nouvel émissaire est positionné qui correspond à l'ancienne aire ovale qui représentait formellement l'Esplanade Leclerc comme en témoigne le panneau indicateur ci-dessous. Je vous serai reconnaissant de me confirmer que la future station de relevage des égouts se situera peu ou prou sous l'emplacement où se situait l'aire ovale, à l'endroit de l'actuel chantier de creusement du nouveau collecteur et sous l'ancienne Esplanade Leclerc que vous avez détruite.

Il se trouve que je m'intéresse depuis 2004 (année où l'accès aux promeneurs à la digue du Large avait été empêché par portail) au sort de notre belle péninsule Laubeuf. En 2017, j'ai esquissé une contre-proposition au plan officiel de l'enquête publique. Depuis 2017, j'ai affiné ma contre-proposition en procédant à un relevé photogrammétrique de l'entier quartier dont je vous livre ci-après quelques éléments et dont je ne doute pas qu'ils vous intéresseront.

Dans l'attente de votre éclairage sur ce chantier en cours, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.





La future promenade Jean Hibert



Tracé de la véloRoute bien séparé du flux piéton après les 4 km de côtoiement des promeneurs le long du bd du Midi. Vue anticipant l'esplanade des Maréchaux desservant le futur musée coiffé d'une salle polyvalente panoramique de 1000 m2.

Feu l'esplanade Leclerc ! Vive l'esplanade des Maréchaux !



L'esplanade Leclerc hier et aujourd'hui telle qu'elle est altérée par le chantier en cours de creusement du nouveau collecteur des eaux usées. Les 3 hampes, non figurées, ont disparu, par contre, le mat de vidéo-surveillance n'a pas été enlevé pour protéger le chantier

## L'ADJOINT AU MAIRE

ADJOINT EN CHARGE DES TRAVAUX, DES PROJETS STRUCTURANTS,  
DE L'AMENAGEMENT DU LITTORAL ET DES PLAGES,  
DES ESPACES VERTS, DE LA QUALITE DE VIE,  
DE L'ATTRACTIVITE, DE L'ACCESSIBILITE-SECURITE  
DES ESPACES PUBLICS, DE LA PROPRETE URBAINE,  
DES TAXIS ET DES CULTES



Ville de Cannes

MONSIEUR GILLES CHOMEL  
2 AVENUE JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY  
06400 CANNES

OBJET : **DEMANDE RENSEIGNEMENTS SUR EVENTUEL  
TRAVAUX DU COLLECTEUR EAUX USEES BD DU  
MIDI LOUISE MOREAU**

REF. : DGST/ESPACES\_PUBLICS - 22012806DS

DOSSIER SUIVI PAR : CB/SG

Cannes, le 29 NOV. 2022

Cher Monsieur,

J'ai porté la plus grande attention à votre courrier du 12 novembre 2022 concernant le projet d'embellissement de la Croisette, et plus particulièrement vos questions relatives au chantier de microtunnelier de la Croisette, en cours sur le square Leclerc.

Pour votre parfaite information, ces travaux sont actuellement menés sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, et non par la Ville de Cannes, la compétence assainissement étant communautaire.

Ainsi, vous souhaitez savoir si le collecteur qui sera posé sous le Quai Saint-Pierre, Les Allées et la Croisette, se poursuivra, sous le boulevard du Midi-Louise Moreau, jusqu'à la station d'épuration Aquaviva, s'il est prévu une nouvelle station de relevage des effluents à l'emplacement précis de cet ouvrage.

Le sort de notre péninsule Laubeuf vous tient à cœur et je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à notre belle ville.

Tout d'abord, je dois vous préciser que la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins ont opté pour une démarche de construction durable et d'optimisation de service par une restructuration complète des réseaux souterrains, dans le cadre du projet d'embellissement de la Croisette.

La municipalité met tout en œuvre depuis 2014 pour offrir à Cannes la dimension internationale qu'elle mérite. Après les quartiers cannois du Suquet, de la Bocca, de la Pointe Croisette, de République, du Petit Juas, la Croisette a fait l'objet d'un concours international sur un périmètre d'une superficie de 170 000 m<sup>2</sup> et d'un linéaire de 2,7 km. Elle va connaître un embellissement sans pareil, tout en restant fidèle à son identité. Plus élégante, plus sécurisée, plus végétalisée et plus éclairée, la Croisette sera à la fois esthétique et transformable, dédiée aux affaires mais aussi aux loisirs, luxueuse tout en restant accessible à tous.

TOUTES LES REPONSES  
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Maire  
Mairie de Cannes  
CS 30140  
06414 Cannes CEDEX  
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00  
Mél. : [mairie@ville-cannes.fr](mailto:mairie@ville-cannes.fr)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de la portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [mairie@ville-cannes.fr](mailto:mairie@ville-cannes.fr). Pour plus d'information sur la protection des données personnelles, vous pouvez vous rendre sur la page [www.cannes.com/rgpd](http://www.cannes.com/rgpd).

Pour répondre à vos questions précisément, il n'est pas envisagé de remplacer le collecteur du boulevard du Midi-Louise Moreau. En effet, celui-ci avait fait l'objet d'une inspection générale, il y a quelques années, préalablement au lancement des travaux de BoccaCabana, autre projet de mandat d'envergure.

Compte tenu de l'état général de ce dispositif très satisfaisant et du dimensionnement suffisant par rapport aux volumes d'effluents à transporter, son remplacement ne représentait pas d'intérêt majeur au regard d'autres actions prioritaires à mener à l'échelle de l'agglomération.

Néanmoins, en vue d'améliorer le fonctionnement et l'exploitation de ce collecteur, diverses actions ont été programmées. Ainsi, des vannes sont ajoutées sur son linéaire et des postes de refoulement sont rénovés, comme celui de Roquebillière en cours aux abords de l'école Bocca Parc.

Je dois également ajouter que, depuis l'esplanade du square de la Roseraie jusqu'à l'esplanade Maréchal Leclerc (près du quai Laubeuf), un nouveau collecteur d'eaux usées gros débit (160 cm de diamètre) est mis en place, en profondeur, par la technique du microtunnelage, sur une longueur de 2,2 km. Ces travaux ont débuté fin octobre 2022 et se termineront au printemps 2024. Grâce à ce chantier, il sera possible de raccorder ce collecteur à la canalisation allant jusqu'à la station d'Acquaviva, près de l'aéroport Cannes Mandelieu. Le puits, en cours de creusement, d'une profondeur d'une quinzaine de mètres, servira ensuite à la construction d'un nouveau poste de refoulement, doté d'équipements modernes. Ce nouveau poste permettra de libérer l'emprise du poste actuel sur le parking Laubeuf.

Concernant les futurs aménagements du site, le parking Laubeuf et l'esplanade Maréchal Leclerc font partie du périmètre portuaire, dont la concession a été renouvelée récemment.

Une réflexion est en cours concernant le réaménagement de ces espaces publics et portuaires pour optimiser les fonctionnalités (gare maritime, gare routière, stationnement, chantier naval...) et leur intégration dans le paysage, en harmonie avec les requalifications menées ces dernières années aux alentours : Quai Saint-Pierre, promenade Boccacabana et Jetée Joséphine Baker.

S'agissant de vos propositions sur la promenade Jean Hibert, l'esplanade Leclerc, vous aviez déjà eu l'occasion de nous soumettre vos idées sur ce projet et nous avons répondu sur ces points lors de différents échanges par mail, et notamment par courrier en date du 15 mars 2021.

Toutefois, j'espère que ces nouveaux éléments de précision vous auront rassuré et répondront à vos attentes.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Adjoint au Maire,  
Gilles CIMA

